



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

« Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » FR 7200681

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

• Présentation du site

Situés à environ 50 kilomètres au Nord-Ouest de Bordeaux, les sites Natura 2000 «Côte médocaine : dunes boisées et dépressions humides» et «Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin» sont interdépendants, celui dédié à la protection de la faune ornithologique s'intercalant entre les lacs de Carcans-Hourtin et le lac de Lacanau, objets du site dédié à la conservation des habitats.

Le site Natura 2000 «Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin» s'étend sur 11.103 ha et sur 5 communes :

Carcans Lacanau Lège Cap Ferret Le Porge Hourtinde Lacanau et Carcans,. Il a pour objet la conservation des habitats.

Le site Natura 2000 est caractérisé par la présence des lacs de Lacanau (2000 ha) et de Carcans-Hourtin (6 200 ha), parmi les plus grandes étendues d'eau de France et des étangs du Porge. Il intègre également 50 km du réseau hydrographique principal avec le canal des étangs et de Caupos ainsi que les Berles de Lacanau, Garroueyre, Lupian, Caillava et Couture. Autour des lacs et étangs, le périmètre intègre les marais et les landes humides et le long des cours d'eau il inclut la ripisylve soit environ 2 m depuis le pied de la berge (les parcelles forestières

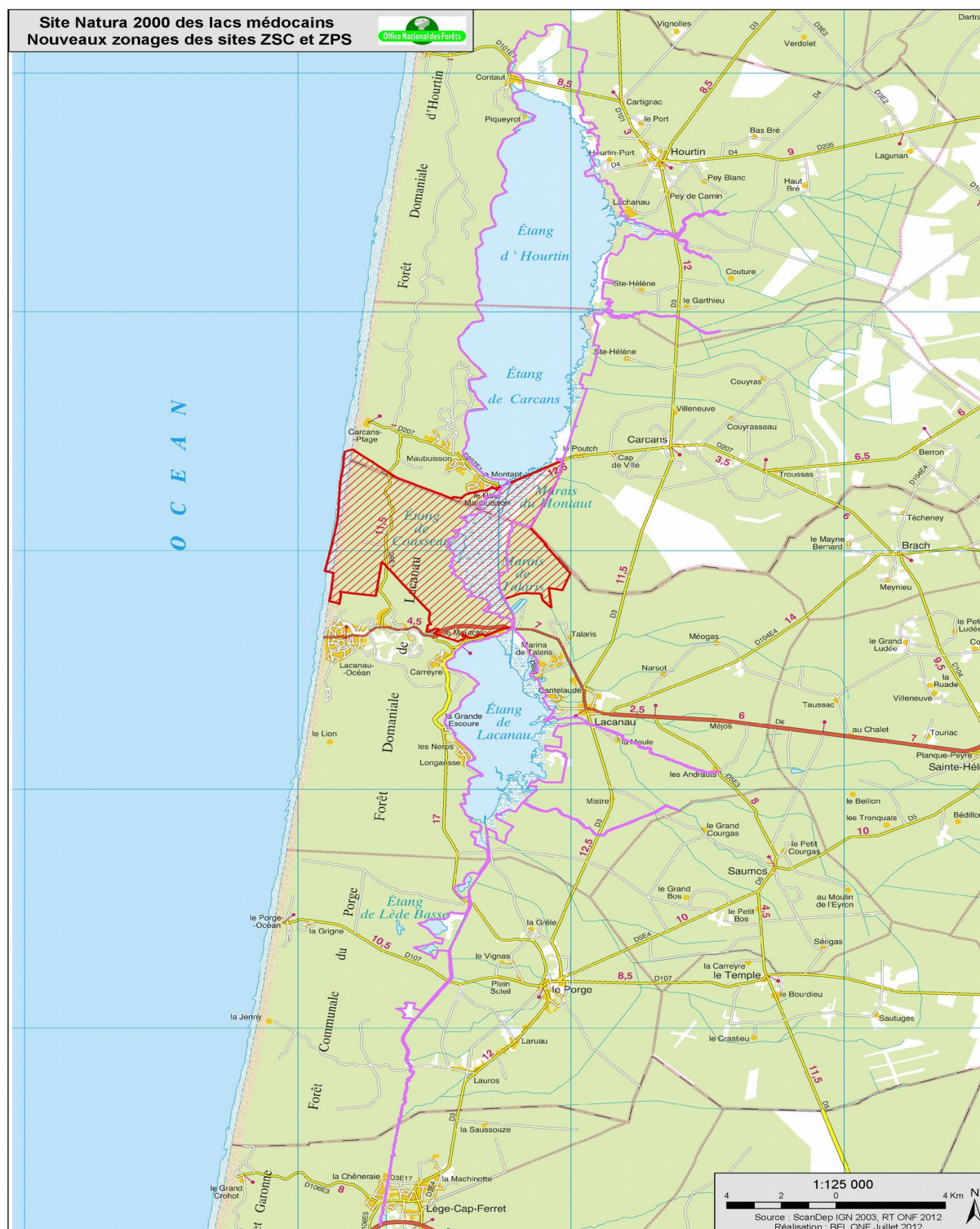
situées au delà de cette ripisylve, ne sont pas incluses dans le site Nature 2000).

La majorité du foncier relève du domaine public (88 %) et essentiellement des propriétés communales

Structure en charge de l'élaboration du DOCOB : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG).

Président du Copil : Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin.

- La cartographie du site «Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin».



- Les espèces présentes et les enjeux écologiques

Ce qui a été répertorié sur le site :

Vingt et un habitats d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe I de la directive CEE 92/43 « Habitats » dont 3 d'intérêt prioritaire:

Lande subsèche à Potentille des montagnes et Bruyère cendrée	4030-4
Boisement acidiphile xérophile à Chêne tauzin et Pin maritime	9230-3
Boisement acidiphile mésohygrophile à Chêne pédonculé et Molinie	9190-1
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques	3130-5
Communautés à characées	
Gazon des niveaux supérieurs à Agrostide des chiens et Lobélie brûlante	6410-8
Plan d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés	3150-2
Gazon amphibie des niveaux supérieurs à Faux cresson de Thore et Agrostide des chiens	3110-1*
Groupe pionnier des sols tourbeux ou sableux à Rossolis et Rhynchospores	7150-1
Prairie à Molinie bleue	6410-10
Communautés à Mouron nain et Radiole faux-lin	3130-5
Prairies littorales marécageuses thermoatlantiques	6420-2
Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires	2180-5
Dunes boisées littorales thermoatlantiques à Chêne vert	2180-2
Arrières dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	
Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantiques	-
Dunes côtière fixée à végétation herbacée	-
Lande hygrophile à Bruyère à quatre angles et Brande	4020*-1
Roselière à Marisque	7210*-1
Aulnaie-(frênaies) à hautes herbes, des sols engorgés	9,10E+001*

* : Habitat prioritaire

14 espèces d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe II de la directive CEE 92/43 « Habitats », dont deux d'intérêt prioritaire

Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)	1220
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	1044
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041
Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065
Ecaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>)*	1078*
Fadet des laïches (<i>Cenonympha oedippus</i>)	1071
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088
Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	1355
Faux cresson de Thore (<i>Thorella verticillatundata</i>)	1618
Flûteau nageant (<i>Lurionium natans</i>)	1831
Isoète de Bory (<i>Isoetes boryana</i>)	416
Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)*	1356*
Lamproie de rivière (<i>Lampetra fluviatilis</i>)	1099
Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>)	1095

* : Espèces : prioritaire

Enjeux de conservation qui ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :

➤ 5 objectifs de conservation hiérarchisés

- **A. Assurer la conservation des milieux ouverts de rives d'étangs** : objectif consistant à assurer la conservation des habitats de rives d'étang, comprenant les groupements amphibies, les landes humides et les dépressions humides (mares...), en cohérence avec les espèces qu'ils abritent.
- **B. Améliorer la fonctionnalité des habitats forestiers d'intérêt communautaire** : cet objectif vise la conservation des habitats présentant les enjeux les plus forts (Chenaie, Aulnaie...).

- **C. Améliorer les conditions hydrauliques de maintien de la biodiversité** : En fonction des exigences écologiques des espèces, certaines actions spécifiques vont être engagées afin de maximiser la potentialité d'accueil du milieu là où ces espèces sont déjà présentes. L'objectif étant de se rapprocher au maximum de leur habitat optimal et cela notamment, au travers de la gestion hydraulique.
- **D. Améliorer les connaissances sur la biodiversité**: des axes d'amélioration de connaissances (habitats, espèces) ont été souhaités, et concerneront en priorité les taxons pour lesquels des lacunes de connaissance ont été identifiées dans le DOCOB.
- **E. S'assurer de la réalisation des actions du DOCOB et de leur suivi** : Cet objectif concerne la phase d'animation, et doit par conséquent apporter des propositions pour les structures à mettre en place, pour l'engagement des actions, des financements.

• Les enjeux socio-économiques

La Zone Spéciale de Conservation et «Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin» est essentiellement constituée des lacs de Lacanau et de Carcans Hourtin, elle recouvre une partie de la Zone de Protection Spéciale «Côte médocaine : dunes boisées et dépressions humides»

Ce dernier site est une zone relativement préservée des activités humaines qui se concentrent davantage sur le littoral. Elle comprend la Réserve Naturelle Nationale de Cousseau, située entre les lacs de Lacanau et Carcans qui est un espace dédié à la préservation des milieux naturels depuis 25 ans, avec une richesse avifaunistique très importante, faisant de ce site un des sites majeurs pour la préservation des oiseaux en Aquitaine.

Les activités humaines du site sont :

L'entretien des pistes de défense contre l'incendie

La sylviculture

La chasse et la pêche

Le tourisme, la randonnée, les activités sportives avec 12 clubs nautiques encadrés par des règlements de navigation qui prennent en compte la biodiversité avec des zones d'exclusion pour la navigation.

Pour aller plus loin...

**Structure porteuse de l'élaboration du
DOCOB : Syndicat Intercommunal
d'Aménagement des Eaux du Bassin
Versant des Etangs du Littoral Girondin**

animateur :

Franck Quenault

Tel : 05 57 70 10 57

franck.quenault@siaebvelg.fr

DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

- Autres sites internet :

- Ministère Ecologie :
www.developpement-durable.gouv.fr

- Site Dreal :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Site SIAEBVELG :
<http://www.lacsmedocains.fr/>

- Portail Natura2000 (Ministère Ecologie):
<http://www.natura2000.fr>